

# CHASSER en Savoie

N° 139  
Avril 2024



# SOMMAIRE



## VIE DE LA FÉDÉRATION

CR du Conseil d'administration du 01/12/23.....	p.4
CR du Conseil d'administration du 06/02/24.....	p.5
2024, une année pour se former ! Examen du permis de chasser et chasse accompagnée Formation sécurité décennale Validation du permis de chasser 2024 .....	p.6
De nouvelles interventions auprès des plus jeunes Rapport d'action 2023 .....	p.7
Dossier assemblée générale 2024.....	p.7 à 11
Un nouveau Schéma départemental de Gestion Cynégétique Interview pour Seasons .....	p.12
La chasse en France, plus qu'une pratique Accueil de J. Cozette directrice de la FDC de La Réunion Tour de France du Président SCHRAEN.....	p.13



## CHASSE ET GESTION

Bilan des plans de chasse grands gibiers.....	p.14 à 16
Bilan de l'étude gélinotte des bois en Savoie .....	p.17
Comptages lièvres bruns Organisation des comptages de cervidés .....	p.18
Bilan du suivi de l'écopont de Porte de Savoie Plantation d'arbres fruitiers dans l'Albanais.....	p.19



## SANITAIRE

Bilan du réseau SAGIR Devenir référent en hygiène de la venaison.....	P.20
--	------



## LE COIN DES CHASSEURS

Des nouvelles des ACCA .....	p.21 à 24
------------------------------	-----------



## RÈGLEMENTATION

Point sur les armes et leur déclaration.....	p.25
Infractions relevées durant la saison de chasse Renouvellement des conseils d'administration .....	p. 26



## ARTS, LOISIRS ET HISTOIRE

Articles de chasse du catalogue de Manufrance.....	p.27
--	------

## CHASSER EN SAVOIE

Le magazine de la Fédération  
départementale des Chasseurs de Savoie

Directeur de la publication  
Régis Clappier

Comité de rédaction  
Fédération départementale  
des Chasseurs de Savoie

Ont participé à ce numéro  
Régis Clappier, Francis Martin, Joël Ducros,  
Pierre Sicard, Emmanuel Joly, Albane Chaléat,  
Philippe Auliac, Léo Chevrier.

Secrétariat de rédaction  
Albane Chaléat, Corinne Viard

Crédits iconographiques  
Xavier Bernard, Marie-Christine Segéat,  
Régis Clappier, Georges Saint-Germain,  
Dominique Gest, Loïc Genin, Alexis Raffort.

La Fédération départementale des Chasseurs de  
Savoie tient également à remercier  
particulièrement l'ensemble des ACCA  
qui fournissent gracieusement les images.

Infographie et impression  
[www.saint-jean-calendriers.com](http://www.saint-jean-calendriers.com)

Dépôt légal  
En cours

Siège social  
14, Parc de l'Étalope - CS 12504  
73025 CHAMBERY CEDEX  
Bureau ouvert au public du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Fermé les mercredi et vendredi après-midis

Ce magazine est édité à 8 000 exemplaires



## FDC 73

14, parc de l'Étalope  
CS 12504  
73025 Chambéry CEDEX

Tél :  
04 79 60 72 00

Mail :  
[fdc73@chasseursdesavoie.com](mailto:fdc73@chasseursdesavoie.com)

[www.chasseursdesavoie.com](http://www.chasseursdesavoie.com)

En couverture :  
Création visuel P. HAZEUX  
[www.postersdesavoie.com](http://www.postersdesavoie.com)

# EDITO



La saison de chasse se termine à peine et déjà il faut préparer la suivante. Le temps est aux comptages, aux concertations par massifs, à la tenue de la Cellule de Veille et d'Observation, sans

oublier la séance plénière de la Commission départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage. Autant de réflexions collégiales, entre chasseurs mais également avec nos partenaires afin d'aboutir à des attributions qui assureront une chasse durable, empreinte de liberté, sans mettre en danger les différentes espèces chassées.

C'est bien dans cet état d'esprit que nous avons abordé la rédaction de notre nouveau Schéma départemental et de Gestion Cynégétique. Un très bon accueil nous a été réservé aux quatre coins du département lors des séances de consultations et je vous en remercie. J'ai rencontré des chasseurs consciencieux, soucieux de maintenir un état convenable des populations de gibiers.

C'est cet aspect responsable et donc respectable que nous devons mettre en exergue lors de la défense sur le fond des différents contentieux qui nous attendent, afin de démontrer le sérieux de nos suivis. Prouvant ainsi que la pratique de la chasse n'est en aucun cas une menace à la sauvegarde des différentes espèces et notamment du petit gibier de montagne.

J'entends la colère des chasseurs qui en ont assez de devoir perpétuellement se justifier, face à des propos souvent fallacieux de nos adversaires qui s'éloignent de la réalité et tombent facilement dans la caricature.

Cette exaspération devient épidermique dans le monde rural, en témoigne la récente révolte des agriculteurs, à qui j'ai apporté mon entier soutien tant leur combat est juste et le traitement qui leur est réservé injuste.

Nous ne devons pas baisser les bras, restons unis, pour que puisse perdurer notre passion ancestrale, enracinée au plus profond de l'Homme. Je suis certain que nous pouvons convaincre le grand public, à nous de faire preuve de la plus grande pédagogie.

"QUAND J'ENTENDAIS LES ÉCOLOS PARLER DE LA NATURE, JE N'ÉTAIS PAS SÛR QU'ILS SAVAIENT RECONNAÎTRE UNE FEUILLE DE CHÊNE D'UNE FEUILLE DE HÊTRE. JE ME SUIS TOUJOURS MÉFIÉ DES PRÉDICATEURS, CES GENS QUI VEULENT VOUS ENTRAÎNER DANS UNE FORME DE PENSÉE."

OLIVIER DE KERSAUSON

D'importants projets attendent les chasseurs de Savoie, le plus emblématique : la construction d'un pas de tir ouvert aux chasseurs du département pour s'améliorer encore dans le maniement et le réglage des armes et ainsi accroître la sécurité.

Ce sont ces sujets structurants pour notre Fédération que nous aborderons lors de notre Assemblée Générale à laquelle vous avez désormais pris l'habitude de venir toujours plus nombreux.

Je vous donne donc rendez-vous le samedi 20 avril à 8h00 à Savoieexpo.

Le Président,  
Régis CLAPPIER



# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/12/2023

**Membres présents :** Régis CLAPPIER, Guy CHARVET, Gilbert DUMAS, Thierry VANNIER, Gérard THONET, Francis MARTIN, Joël DUCROS, Yves LABORET, Serge TISSAY, Éric GRANGE, Claude REYNAUD, Didier MARIN, Jean-François FONTANEL.

**Membres excusés :** François LOPEZ donnant pouvoir à Guy CHARVET.

En présence de Nicolas BOVE, commissaire aux comptes, Leslie SAMBUC, Philippe AULIAC et Pierre Sicard respectivement secrétaire comptable, technicien et Directeur de la FDC de Savoie.

## 4 Arrêt des comptes au 30/06/2023

Le résultat consolidé est positif : + 56 845,49 €. Dans le détail, la section générale : +60 187,23 €, la section dégâts : -3 185,50 €. À noter que ce résultat de la section dégâts est proche de l'équilibre grâce à l'aide de l'État de 134 169,01 € suite à un accord national entre l'État, les agriculteurs et les chasseurs.

Nicolas BOVE donne lecture de son rapport sur la tenue des comptes de la FDC et fait part de la très bonne gestion de la Fédération.

Le Président remercie toutes les personnes qui ont travaillé pour pouvoir présenter le document à ce CA et particulièrement Leslie SAMBUC qui a vécu son premier cycle complet. Il convient de la féliciter pour son travail et son engagement. Mise au vote de l'arrêt des comptes au 30/06/2023 : oui à l'unanimité.

## Avancement dans l'élaboration du S.D.G.C. 2024-2030

Plusieurs fiches vont devoir être remaniées, d'autres ajoutées :

- Le recueil des tableaux de chasse des petits gibiers à faire dans les 48 h après prélèvement comme pour les plans de chasse grand gibier ;
- Les commissions de contrôle : on ne change rien par rapport au dernier schéma, on supprime uniquement le "Périmètre concerné par l'action" ;
- Pour simplifier les dates ouverture et fermeture pour l'espèce sanglier, on supprime les massifs rouges et verts ;
- Agrainage : suite à l'accord national de réduction des dégâts, les agrainages devront être linéaires et dispersés. Max 50 kg par 100 ha boisés par semaine et suivant 2 jours fixes ;
- Allègement des dispositions concernant les panneaux "battues en cours" plus qu'un seul panneau réglementaire et triangulaire à apposer.

Mise au vote des propositions : oui à l'unanimité.

## Études techniques

- **Projet de comptage lièvre sur les secteurs de l'Albanais, de la Chautagne et de l'avant pays savoyard :**

Suite au référé contre la chasse du lièvre, des lacunes dans le maillage de comptage ont été mises en évidence. Pour les combler, des comptages au phare vont être mis en place dans les secteurs de l'Albanais, la Chautagne et de l'avant Pays savoyard. Garance DONJON, sous la tutelle d'Emmanuel JOLY, est en charge de les mettre en place.

Mise au vote du projet de comptage de lièvre : oui à l'unanimité.

- **Présentation par Philippe AULIAC du bilan de l'étude gélinotte**

La FDC de l'Isère a été attaquée et a perdu en référé, la chasse de la gélinotte pour absence totale de données. Depuis 2 ans, un travail d'élaboration d'une méthode de recueil d'effectif de gélinottes sur 4 sites a été mis au point. Les premiers résultats, qui devraient nous être d'une grande utilité en cas de contentieux, montrent que quelques 41 individus ont été recensés sur les 4 sites.

Mise au vote du volet financier du suivi des gélinottes : oui à l'unanimité.

- **Étude de la localisation des relations entre activités humaines et comportement de la faune sauvage dans le secteur des 3 Vallées**

L'ONF souhaite capturer des cerfs pour voir leur déplacement durant la période de chasse et évaluer leur présence dans les réserves de chasse (Tueda et PN Vanoise). Une pré-étude est projetée dans la zone des 3 Vallées. La FDC Savoie a été démarchée pour savoir dans quelle mesure elle pourrait s'impliquer dans ce dispositif regroupant l'ONF, le PNV, l'OFB et le cas échéant les chasseurs.

Mise pour la participation de la FDCS à cette étude : oui à l'unanimité.

## Chambres froides

2 dernières demandes d'installation de chambres froides des ACCA de Montaimont et de La Chapelle St Martin viennent compléter la liste précédente du dossier "Soutien à l'acquisition de chambres froides pour la conservation de la venaison" pour un montant total de 47 500 €.

Vote des nouvelles demandes : oui à l'unanimité et les membres du conseil d'administration de la FDC de Savoie donnent pouvoir au Président Régis CLAPPIER pour effectuer l'ensemble des démarches de demande de subvention 2024 auprès de la Région AURA.

## Dégâts de grand gibier

- Demande de subvention de l'ACCA d'Aiton pour la prévention des dégâts : aide pose ou entretien d'une clôture : le CA vote NON à l'unanimité.
- Demande de solution de l'ACCA du Viviers-du-Lac pour payer la facture d'affiliation : cette ACCA très urbanisée n'arrive plus à maîtriser les dégâts de sangliers car la chasse en battue n'est plus adaptée. Il sera proposé à l'ACCA un échelonnement de la facture et une proposition de chasse à l'affût ou à l'approche.

## Subvention à l'A.D.C.G.G. 73

L'association des chasseurs de grands gibiers de Savoie a souhaité rencontrer notre Président et suite à cette réunion, l'ADCGG73 a fait une demande de subvention. Le CA après échange propose 400 € de subvention.

Mise au vote de cette aide : oui à l'unanimité.





# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/02/2024

**Membres présents :** Régis CLAPPIER, Guy CHARVET, Gilbert DUMAS, Thierry VANNIER, Gérard THONET, Francis MARTIN, Joël DUCROS, Yves LABORET, Serge TISSAY, Éric GRANGE, Claude REYNAUD, Didier MARIN, Jean-François FONTANEL.

**Membres excusés :** François LOPEZ donnant pouvoir à Guy CHARVET.

En présence de Pierre SICARD, Leslie SAMBUC respectivement Directeur et secrétaire comptable de la FDC de Savoie.

## Assemblée générale du 20 avril 2024

Le conseil d'administration arrête l'ordre du jour 2024 (voir p. 7).

Vote : ordre du jour adopté à l'unanimité.

## Préparation des réunions de secteur

Les sujets à aborder sont :

- Comptes ;
- Dates d'ouverture / clôture ;
- SDGC avec les aménagements ;
- Accord national sur les dégâts de gibier ;
- Acquisition du terrain de Pont Royal à Chamousset et présentation de l'avant-projet sommaire ;
- Point sur les contentieux ;
- Remise de médailles.

Propositions du contenu des réunions de secteur soumis au vote : oui à l'unanimité.

## Projet des dates d'ouverture /clôture de la chasse 2024/2025

Simplification à outrance avec suppression des différences entre massifs verts et rouges avec une fermeture pour tous le 28 février avec comme toile de fond et une baisse des dégâts de 20% dans les 2 ans, établie par l'accord national.

Les modifications ont été apportées également sur les petits gibiers notamment de montagne et lièvres : déclaration en ligne sous 48 h, plans de tir pour le lièvre commun, le lièvre variable, le lagopède, la gélinotte et la marmotte.

Mise au vote des dates d'ouverture fermeture : oui à l'unanimité.

## Budget prévisionnel 2024/2025

Guy CHARVET, trésorier, présente le budget prévisionnel avec un montant des produits qui s'élève à 2 112 600 € pour 2 107 500 € de charges affectées soit au final, un prévisionnel en positif de 5 100 €.

Il est décidé d'augmenter uniquement la cotisation annuelle des chasseurs de 4 € ainsi que la cotisation adhésion des territoires aussi de 4 €.

Mise au vote du budget prévisionnel : oui à l'unanimité.

## Projet de capture et suivi de cerf dans les 3 Vallées

Afin de conduire au mieux les analyses des tableaux de chasse, des masses des animaux et des résultats de comptages, l'OFB sollicite la FDC Savoie pour la mise à disposition des éléments techniques en sa possession.

Transmission des données techniques (cerf) du secteur à l'OFB soumise au vote : oui à l'unanimité.

## Don à la Fondation des Habitats

Cette structure étant le bras armé des FDC pour la maîtrise du foncier, il est impératif de la maintenir en bon état de fonctionnement. Pour rappel sur 2023, la FDC Savoie avait versé 2 797 € avec une participation par chasseur s'élevant à 0,40 €.

Poursuite du soutien financier avec le même engagement de la FDC de Savoie : oui à l'unanimité.

## Mouvement au sein de l'équipe professionnelle

Philippe AULIAC fera valoir ses droits à la retraite début 2025 tandis que Léo CHEVRIER a fait savoir qu'il souhaite quitter la FDC Savoie pour convenance personnelle au 30 juin 2024. Un recrutement va être opéré pour remplacer Léo et gérer au mieux la période critique de l'été et de la validation des RIC. Pour le poste de Philippe une réorganisation interne est envisageable mais qui nécessitera à terme un recrutement pour ramener l'équipe à effectif constant.

## Désignation des représentants de la FDC Savoie au sein de la CDCFS

Le CA de la FDC propose ses représentants :

- CDCFS plénière : R. CLAPPIER, G. DUMAS, T. VANNIER, D. MARIN, J. DUCROS, G. THONET, S. TISSAY, C. REYNAUD, F. LOPEZ, F. MARTIN ;
- CDCFS petit gibier de montagne : R. CLAPPIER, G. DUMAS, J.-F. FONTANEL, D. MARIN, J. DUCROS, G. THONET, S. TISSAY, C. REYNAUD, F. LOPEZ, F. MARTIN ;
- CDCFS ESOD : R. CLAPPIER ;
- CDCFS dégâts - forêts : R. CLAPPIER, G. THONET, T. VANNIER ;
- CDCFS Foin/céréales : R. CLAPPIER, G. THONET, F. MARTIN ;
- CDCFS Maïs, soja, sorgho et rendement prairie : R. CLAPPIER, G. THONET, F. MARTIN.

## Développement informatique : module de déclaration des tableaux de chasse PGM

Lors des contentieux en référé, nous avons été mis en difficulté par notre incapacité à fournir l'avancement des tableaux de chasse au jour le jour pour le petit gibier de montagne. Pour pallier cette lacune, un développement informatique est nécessaire. Un devis a été demandé à EPOS et s'élève à 1 080 € TTC.

Développement du logiciel informatique soumis au vote : oui à l'unanimité.

## Questions diverses

- Fête de la chasse à Lépin-le-Lac le 28/04/2024 : tenue d'un stand par la FDC de Savoie.  
Oui à l'unanimité du CA
- Le quotidien Le Dauphiné libéré nous propose une page lors de l'édition spécifique pour les collectivités locales pour un montant de 680 €.  
Oui à l'unanimité du CA
- Panneaux réglementaires signalisation "chasse en cours" : des ACCA nous font remonter que les prix proposés sont trop élevés et que sur le marché, les mêmes panneaux sont moins chers. L'ensemble du CA propose que la Fédération ne s'en occupe plus.



## 2024, UNE ANNÉE POUR SE FORMER !

En 2024, la FDC de Savoie propose un catalogue de formations varié où un grand nombre de chasseurs devraient y trouver son compte. La Fédération peut compter sur un réseau de partenaires : DDT, OFB, piégeurs, chasseurs à l'arc, bécassiers... pour coanimer ces formations.

### Plus d'infos

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site internet de la Fédération. Chaque formation y est présentée : public, contenu, date, coût, lieu...

### Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire directement depuis votre espace adhérent, rubrique Formations.

La FDC de Savoie reste à votre disposition pour tout complément.

INTITULÉ	DATE	LIEU
Examen initial du gibier sauvage	20/03/2024 12/06/2024	Bassens
Piégeur agréé : formation initiale	25/03/2024 et 09/04/2024	Moutiers Chamousset
Chasse accompagnée	13/04/2024 22/06/2024 03/08/2024	Chamousset
Responsable ACCA	22/04/2024 06/05/2024	Bassens
Garde-chasse particulier	25/05/2024 et 01/06/2024	Bassens
Chasse à l'arc	08/06/2024 29/06/2024	Chamousset
Sécurité et cinétir	08/08/2024	4'47 - Doussard
Reconnaissance chamois et cerf	30/08/2024 06/09/2024	Notre-Dame-des-Millières Le-Bourget-du-lac
La bécasse des bois	30/10/2024	Bassens Territoire de chasse

## EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER ET CHASSE ACCOMPAGNÉE

Sur l'année 2023, 283 candidats : primo- inscrits et réinscrits, ont été formés pour passer l'examen du permis de chasser lors de 8 séances, contre 272 l'année dernière. 213 candidats ont été reçus, ce qui représente un taux moyen de réussite de 73,70%, légèrement au-dessus du taux national qui est de 70%.

### Dans le détail

Sur les 242 candidats distincts, 82% étaient des hommes et 18% des femmes.

La tranche d'âge la plus représentative des candidats est celle comprise entre 25 et 55 ans.

### Inscription et calendrier

Les modalités d'inscriptions et le planning 2024 sont disponibles sur notre site Web, [www.chasseursdesavoie.com](http://www.chasseursdesavoie.com) ainsi que toutes les informations concernant la préparation à l'examen du permis de chasser.

Le coût de l'inscription à l'OFB s'élève à 31 € pour les mineurs et 46 € pour les majeurs auquel il faut rajouter les frais de formations de 30 € pour les résidents en Savoie et 140 € pour les extérieurs au département.

Le manuel de préparation à l'examen est transmis gratuitement à chaque candidat et un prix préférentiel est appliqué sur la première année de validation au permis de chasser.

### Bilan pour la chasse accompagnée

Par ailleurs, l'année 2023 a enregistré 29 filleuls formés à la chasse accompagnée et 55 parrains lors de 3 séances réparties d'avril à août. Ce chiffre est stable par rapport aux années antérieures et cette année nous proposons à nouveau 3 journées de formation entre avril et août 2024.

## FORMATION SÉCURITÉ DÉCENNALE

1968 chasseurs ont suivi la formation sécurité décennale. L'immense majorité a fait le choix du e-learning, seulement 46 adhérents ont été formés en présentiel.

N'attendez plus pour suivre cette formation : rendez-vous sur votre espace adhérent pour suivre la formation à votre rythme depuis chez vous !

## VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2024/2025

Alors que la FDC Savoie prépare la 20<sup>e</sup> année de validation des permis de chasser sur le format du guichet unique, des actions de modernisation sont annoncées.

Suite à une démarche nationale, le système informatique est totalement remanié tant pour la gestion interne des dossiers que pour les validations des chasseurs lors de la saison prochaine.

Le logiciel actuel sera actif jusqu'au 30/06/2024 tandis que celui permettant de valider pour 2024/2025 sera mis en service dès le 01/06/2024. Les deux logiciels seront donc en service en même temps sur le mois de juin mais pour traiter deux saisons distinctes. Aussi, la FDC demande aux chasseurs la plus grande vigilance lors du choix de la saison de validation.

Une information précise sera faite en conséquence. Merci de rester attentif à ces changements. La FDC Savoie mettra tout en œuvre pour rendre ce passage le plus fluide et efficace possible.

# DE NOUVELLES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PLUS JEUNES

En novembre 2023, la technicienne Albane CHALÉAT, parfois accompagnée des chasseurs locaux, est intervenue auprès de 6 classes des deux écoles du bassin albertvillois et de Chartreuse. L'occasion de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement qui les entourent.



## Sollicitation des professeurs

Les deux écoles ayant sollicité la FDC de Savoie pour des animations, en avaient déjà bénéficié les années auparavant. Les professeurs des écoles sont donc satisfaits du contenu mais également de la gratuité de ces interventions.

## Thématiques et organisation

La FDC de Savoie intervient principalement pour évoquer la faune sauvage de proximité : chevreuil, sanglier, écureuil... au travers de leur habitat, le régime alimentaire, leur rythme d'activité, leurs indices de présence... Les supports sont adaptés au niveau scolaire des élèves comme cette fois-ci où les classes allaient de la petite section au CM2.

Le plus souvent, les animations s'organisent en deux temps avec une intervention en salle suivie d'une à l'extérieur à proximité de l'école. Ainsi les connaissances peuvent être mises en application.

En novembre, ce sont donc 132 élèves qui ont bénéficié de ces animations !



## RAPPORT D' ACTIONS 2023

Comme chaque année, la FDC de Savoie réalise le bilan de l'année écoulée. C'est l'occasion de faire le point sur toutes les actions menées dans les différents champs de compétence de la Fédération. Ce bilan réalisé de manière claire et synthétique est à retrouver dans le Rapport d'actions 2023, téléchargeable depuis le site internet de la FDC de Savoie, rubrique téléchargements.

Bonne lecture !

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie se tiendra le :

**20 avril 2024 à 9h00,**

à Chambéry, Hall E à Savoieexpo. L'émargement sera ouvert dès 8h00.

### 1 - Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Compte-rendu financier et présentation du budget prévisionnel 2024/2025
- Ratification de l'acquisition du terrain de Pont Royal
- Remise des récompenses
- Présentation des propositions des dates d'ouverture/clôture de la chasse 2024/2025
- Présentation du S.D.G.C. 2024/2030
- Vote des résolutions

La liste nominative des procurations de vote doit être déposée à la Fédération au plus tard 20 jours avant l'assemblée générale.

### 2 - Repères budgétaires AG 2024 - prévisionnel

SECTION GÉNÉRALE	SECTION DÉGÂTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>PRIX DES COTISATIONS</b> 105 € par chasseur 110 € par société</li><li>• <b>CONTRAT DE SERVICE</b> 2 € par chasseur (plafonné à 150 chasseurs) Moins de 200ha. : 15 € / De 201 à 500 ha. : 45 € / Entre 501 et 2 000ha. : 85 € / Plus de 2 001ha. : 110 €</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>PRIX DES COTISATIONS</b> Cerf non coiffé : 42 € / Cerf coiffé : 80 € / CEI : 80 € / Chevreuil : 20 € / Mouflon : 25 € Sanglier : 20 € par sanglier x moyenne du tableau sur 5 ans</li><li>• <b>Timbre Grand-Gibier</b> 0 € chasseur - 35 € société</li><li>• <b>RESPONSABILITÉ DES DÉTENTEURS</b> 25% du dépassement du seuil de dégâts pour la commune 5% du montant des dégâts de l'UG/nombre de détenteurs Le tout plafonné à 2 300 € <b>Contribution hectare</b> : 0,22 €/ha plafonné à 3 500 ha</li></ul>

 3 - Compte de résultats consolidé du 01/07/2022 au 30/06/2023

Comptes de charges		Comptes de produits	
<b>60 - ACHATS</b>	<b>535 587,18 €</b>	<b>70 - VENTES-RESSOUR. INDEM.</b>	<b>502 817,74 €</b>
Indemnités dégâts gibier	466 849,43 €	Timbres grand gibier 73	12 705,00 €
Achats études et prestations de service	17 888,03 €	Participation plan de chasse	216 307,25 €
Fournitures eau-gaz-électricité	7 003,93 €	Participation sangliers	71 720,00 €
Carburant véhicules	5 612,51 €	Récup. bracelets plan chasse	22 197,50 €
Fournitures adm.et guichet unique	2 996,40 €	Responsabilisation détenteurs	53 948,70 €
Achats de petits équipements	2 316,50 €	Contribution taxe à l'hectare	70 299,07 €
Fournitures entret.-équip.-Habillement	1 482,52 €	Contrats prestations services	42 613,00 €
Achats plan Chasse - bracelets	17 112,96 €	Participation - contrat presta. services	540,00 €
Autres achats - carnets divers	11 407,20 €	Ventes diverses	3 438,80 €
Achats pancartes-sécurité	2 917,70 €	Produits d'activités annexes	9 438,42 €
<b>61 - SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>120 677,97 €</b>		
Sous-traitance générale	5 616,44 €		
Locations diverses	1615,83 €		
Entretien du matériel & des véhicules	14 999,21 €	<b>74 - SUBVENTIONS EXPLOITATION</b>	<b>371 116,57 €</b>
Maintenance matériel et informatique	26 887,89 €	Convention Particulière (Partenariat)	3 750,00 €
Primes assurances diverses	13 528,81 €	Reversion taxe GU	27 944,00 €
Formation ex. permis Chasser	57 674,84 €	Subventions AuRA	8 101,00 €
Autres frais divers	354,95 €	Subvention réforme comptable 2020	81 492,00 €
<b>62 - AUTRES SERV. EXTÉRIEURS</b>	<b>258 296,87 €</b>	Subvention éco contribution	102 270,56 €
Honoraires SAGIR	2 438,80 €	Autres subventions	142 559,01 €
Honoraires avocats-expert-compt-	29 626,50 €		
Honoraires estimateurs dégâts	20 469,96 €	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>	<b>783 496,30 €</b>
Prestation éco contribution	1 190,83 €	Domage et intérêts	1 200,00 €
Informations-publications	21 063,86 €	Timbres fédéraux	378 552,00 €
Frais journal Chasser en Savoie	30 770,65 €	Affiliations ACCA - CP	37 700,00 €
Dépliants, plaquettes, cartes...	2 919,60 €	Cotisations permis nationaux	275 067,77 €
Frais site Internet	2 007,39 €	Produits divers gestion courante	9,03 €
Autres frais (dons, œuvres...)	50,00 €	Assurances GU	20 032,50 €
Déplacements-missions-réceptions	96 719,17 €	Subvention contribution financière éco	34 835,00 €
Déplacements estimateurs dégâts	10 384,91 €	Frais de dossiers Guichet Unique	36 100,00 €
Frais Postaux dont GU, Telecom, Paybox	26 794,54 €		
Frais services bancaires	694,23 €		
Cotisations (FNC-FRC-Autres)	13 166,43 €		
<b>63 - IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>34 247,48 €</b>	<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>7 796,52 €</b>
Taxes/Salaires personnels	12 644,00 €	Intérêts bons de caisse	7 796,52 €
Autres impôts et taxes	21 603,48 €		
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>487 838,16 €</b>	<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>60 498,35 €</b>
Rémunérations du personnel	352 111,33 €	Autres produits de gestion	487,95 €
Charges sociales et de prévoyance	133 166,83 €	Subventions virées au résultat	60 010,40 €
Autres charges diverses personnel	2 560,00 €		
<b>65 - CHARGES GESTION COURANTE</b>	<b>48 603,97 €</b>	<b>78 - REPRISES/AMORT.-PROV.</b>	<b>316 363,58 €</b>
Subventions FDC aux ACCA	6 231,10 €	Reprises Provisions Dégâts	295 460,00 €
Subventions mat. protection cultures	3 823,84 €	Report sur subventions à attribuer	20 903,58 €
Subventions autres destinataires	1 990,00 €		
Autres charges gestion courante	41,70 €		
Remboursement permis de chasser	1 682,33 €		
Contribution financières éco contribution	34 835,00 €		
<b>66 - CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>6 508,51 €</b>	<b>79- TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>57 165,61 €</b>
Intérêts des emprunts	2 825,70 €	Transfert charges de personnel	3 833,91 €
Frais bancaires GU	3 682,81 €	Transfert charges éco Contributions	5 616,44 €
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>915,77 €</b>	Transfert charges éco Contributions	1 011,70 €
Autres charges	29,29 €	Transfert charges / exploitation	940,14 €
VNC actifs	886,48 €	Transfert charges éco Contributions	45 763,42 €
<b>68 - DOTATIONS AMORT.- PROV.</b>	<b>548 936,27 €</b>		
Dotations amortissements	163 585,59 €		
Dotations provisions risques- charges	307 352,00 €		
À réaliser sur subventions	77 998,68 €		
<b>69 - IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS</b>	<b>797,00 €</b>		
Impôt société	797,00 €		
<b>TOTAL CHARGES AFFECTÉES</b>	<b>2 042 409,18 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS AFFECTÉS</b>	<b>2 099 254,67 €</b>

Résultat net de l'exercice au 30/06/2023 : 56 845, 49 €



## 4 - Compte de résultats consolidé prévisionnel du 01/07/2024 au 30/06/2025



Comptes de charges		Comptes de produits	
<b>60 - ACHATS</b>	<b>577 000,00 €</b>	<b>70 - VENTES - RESSOURCES - INDEMNITÉS</b>	<b>511 200,00 €</b>
Indemnisations dégâts grand gibier	490 000,00 €	Timbres grand gibier 73	12 700,00 €
Achats études et prestations service	25 000,00 €	Participation plan de chasse	220 000,00 €
Eau - gaz- électricité	10 000,00 €	Participation sangliers	72 000,00 €
Carburants tous véhicules	7 500,00 €	Récupération bracelets plan de chasse	22 500,00 €
Fourniture administrative	3500,00 €		
Achats petits équipements	2 000,00 €	Responsabilisation détenteurs	55 000,00 €
Fournit. entretien - équipement - habillement	2 000,00 €	Contribution taxe à l'hectare	71 000,00 €
Achat plan chasse grand gibier (Bracelets)	20 000,00 €	Contrats prestation services assistance territoires & nombre chasseurs	43 000,00 €
Contrats de service (carnets-registres)	12 000,00 €	Ventes diverses	5 000,00 €
Achat Pancartes-matériel sécurité & protection	5 000,00 €	Produit Activité Annexe (Rbt stage salarié, chasseurs...)	10 000,00 €
<b>61 - SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>124 200,00 €</b>		
Sous Traitance Générale	6 000,00 €		
Locations diverses	1 700,00 €		
Entretien-réparation matériel et véhicules	17 000,00 €	<b>74 - SUBVENTIONS EXPLOITATIONS</b>	<b>336 500,00 €</b>
Maintenance matériel et informatique	29 000,00 €	Convention particulière	1 500,00€
Primes assurances	15 000,00 €	FNC / réversion taxe G.U.	28 000,00 €
Frais formations examen permis chasser	55 000,00 €	Subventions AuRA	40 000,00 €
Autres frais divers	500,00 €	Subvention réforme comptable 2020	73 000,00 €
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>282 800,00 €</b>	Subvention éco contribution biodiversité	64 000,00 €
Honoraires SAGIR	2 500,00 €	Autres subventions	125 000,00 €
Honoraires avocats-expert-comptable	30 000,00 €		
Honoraires estimateurs dép. dégâts	25 000,00 €		
Informations-publications	20 000,00 €		
Frais impr. distr. Chasser en SAVOIE	42 000,00 €		
Dépliants, plaquettes, cartes...	2 000,00 €		
Frais site internet	2 000,00 €	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>	<b>846 900,00 €</b>
Autres frais (dons, œuvres...)	500,00 €	Dommages & intérêts	1 000,00 €
Frais déplacements - missions - réceptions	100 000,00 €	Timbres fédéraux	428 400,00 €
Frais déplacements estimateurs départ.	13 000,00 €	Affiliations ACCA - CP	39 000,00 €
Frais postaux et télécommunications dont GU	30 000,00 €	Cotisations permis nationaux	280 000,00 €
Frais services bancaires	800,00 €	Assurances Guichet Unique	20 000,00 €
Cotisations (FNC/FRC-RA/SNCF dont stagiaires)	15 000,00 €	Subvention contribution financière ECO	35 000,00 €
<b>63- IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>22 00,00 €</b>	Frais de dossiers GU	43 500,00 €
Taxes sur salaires	15 000,00 €		
Autres impôts et taxes	7 000,00 €		
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>540 000,00 €</b>	<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>13 000,00 €</b>
Rémunérations du personnel	390 000,00 €	Revenus VMP	10 000,00 €
Charges sociales et de prévoyance	150 000,00 €	Intérêts bons de Caisse & Livrets	3 000,00 €
<b>65- CHARGES GESTION COURANTE</b>	<b>85 500,00 €</b>		
Subventions aménagement cultures gibiers	30 000,00 €		
Subventions matériel, protections ACCA	15 000,00 €	<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>40 000,00 €</b>
Subventions autres destinataires	4 000,00 €	Subventions inv. virées au résultat	40 000,00 €
Remboursement permis de chasser	1 500,00 €		
Contribution financière éco contribution	35 000,00 €	<b>78 - REPRISES / AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS</b>	<b>350 000,00 €</b>
<b>66- CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>7 000,00 €</b>	Reprises provisions dégâts	350 000,00 €
Frais Bancaires	4 000,00 €		
Intérêts des Emprunts	3 000,00 €		
<b>68- DOTATIONS AMORT. - PROVISIONS</b>	<b>469 000,00 €</b>	<b>79 - TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>15 000,00 €</b>
Dotations aux amortissements	109 000,00 €	Transfert de charges de personnel	15 000,00 €
Dotations aux provisions-risques/charges	360 000,00 €		
<b>TOTAL DES CHARGES AFFECTÉES</b>	<b>2 107 500,00 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS AFFECTES</b>	<b>2 112 600,00 €</b>
<b>Résultat prévisionnel net de l'exercice au 30 juin 2025 : 5 100,00 €</b>			



# PROJET D'OUVERTURE

**Propositions d'ouverture générale de la chasse à tir pour le département de la Savoie  
du 8 SEPTEMBRE 2024 à 7H00 au 26 JANVIER 2025 au soir.**

Par dérogation à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus, les espèces de gibier figurant au tableau ci-après ne peuvent être chassées que pendant les périodes comprises entre les dates et aux conditions spécifiques de chasse suivantes :

Espèces de gibier	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
<b>Chevreuil</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2024	Clôture générale	<p>Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.</p> <p>Avant l'ouverture générale, sur la base de l'arrêté préfectoral ouverture clôture 2023-0690 à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024 chasse sous couvert d'autorisation préfectorale individuelle pour un tir des brocards (chevreuils mâles) à l'approche ou à l'affût.</p> <p>Chasse autorisée aux seuls bénéficiaires d'un plan de chasse individuel et dans les conditions d'exécution fixées par celui-ci.</p> <p>Réouverture au 1<sup>er</sup> juin 2025 pour une chasse à l'approche ou à l'affût sous couvert d'autorisation préfectorale individuelle.</p>
<b>Cerf élaphe</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2024	Clôture générale	<p>Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.</p> <p>Chasse autorisée aux seuls bénéficiaires d'un plan de chasse individuel et dans les conditions d'exécution fixées par celui-ci.</p> <p>Avant l'ouverture générale, soit du 1<sup>er</sup> septembre inclus au 7 septembre inclus, pour un tir de l'espèce Cerf à l'approche ou à l'affût.</p> <p>Pendant la période du 16 septembre inclus au 4 octobre 2024 inclus, seul est autorisé le tir de la biche, de la bichette, du daguet et du faon à l'approche, à l'affût ou en battue ;</p> <p>Afin de favoriser la réalisation du plan de chasse, les détenteurs de plan de chasse devront obligatoirement redistribuer au minimum une fois par semaine et de manière tournante les bracelets non réalisés. Chaque détenteur devra porter dans son règlement intérieur la date à partir de laquelle cette redistribution débutera.</p> <p><b>Elle sera nécessairement comprise entre le troisième jeudi de novembre au soir et le troisième jeudi de décembre au soir.</b></p> <p>Seules des dispositions internes aux détenteurs portées dans un règlement régulièrement approuvé par la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie, pourront, si nécessaire, organiser sans les restreindre les conditions de mise en œuvre de cette chasse.</p>
<b>Mouflon</b>	Ouverture générale	Clôture générale	<p>Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.</p> <p>Chasse autorisée aux seuls bénéficiaires d'un plan de chasse individuel et dans les conditions d'exécution fixées par celui-ci.</p>
<b>Chamois</b> <u>cadre général</u>	Ouverture générale	11 novembre 2024 au soir	<p><b>Dispositions applicables à tout le département :</b></p> <p>Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.</p> <p>Chasse autorisée aux seuls bénéficiaires d'un plan de chasse individuel et dans les conditions d'exécution fixées par celui-ci.</p> <p>Chasse autorisée avec utilisation d'un bracelet de marquage par secteur, par jour et par équipe de quatre chasseurs au maximum.</p>
<b>ou</b> <u>Autres unités de gestion :</u>			<p><b>Dispositions applicables aux autres unités de gestion :</b></p> <p>Chasse interrompue entre le 11 novembre 2024 au soir et le dernier jeudi de novembre au soir.</p>

<b>Sanglier</b>  <u>Toutes les unités de gestion</u>	1 <sup>er</sup> juillet 2024	15 août 2024 au soir	<b>Dispositions applicables à tout le département :</b>  Chasse autorisée les lundi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche, et jours fériés.  <b>Toute restriction ou limitation de la chasse est interdite.</b>  Chaque sanglier fera l'objet d'une inscription, par le détenteur et sous sa responsabilité, par une saisie en ligne sur l'espace dédié aux détenteurs, sur le site internet de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie. Pour les détenteurs bénéficiant d'une autorisation préfectorale individuelle, la chasse du sanglier est autorisée <b>à l'approche ou à l'affût, du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août 2024 au soir.</b>  Réouverture au 1 <sup>er</sup> juin 2025 pour une chasse à l'approche ou à l'affût sous couvert d'autorisation préfectorale individuelle.
	17 août 2024	28 février 2025	La chasse du sanglier est autorisée <b>à l'approche, à l'affût ou en battue.</b>  À compter du 1 <sup>er</sup> mars 2025, les détenteurs le souhaitant pourront chasser cette espèce jusqu'au 31 mars 2025 à l'approche, à l'affût ou en battue.
<b>Marmotte</b>	Ouverture générale	11 novembre 2024 au soir	Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Chasse interdite sur le territoire des communes visées au 5 <sup>e</sup> alinéa de l'article 7.
<b>Lièvre commun</b>	Ouverture générale	11 novembre 2024 au soir	Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Chasse autorisée sur les territoires dotés d'un plan de tir fixé par la FDC de Savoie conformément aux dispositions portées dans le SDGC 2024-2030. Chaque lièvre commun fera l'objet d'une inscription, par le détenteur et sous sa responsabilité, par une saisie en ligne sur l'espace dédié aux détenteurs, sur le site internet de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie.
<b>Lièvre variable</b>	Ouverture générale	11 novembre 2024 au soir	Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Chasse autorisée sur les territoires dotés d'un plan de tir fixé par la FDC de Savoie conformément aux dispositions portées dans le SDGC 2024-2030. Chaque lièvre variable fera l'objet d'une inscription, par le détenteur et sous sa responsabilité, par une saisie en ligne sur l'espace dédié aux détenteurs, sur le site internet de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie.
<b>Faisans de chasse Perdrix rouge et grise</b>	Ouverture générale	Clôture générale	Chasse autorisée les lundi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.
<b>Gélinotte</b>	15 septembre 2024	11 novembre 2024	Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés selon le plan de gestion porté dans le SDGC 2024-2030. Chaque gélinotte fera l'objet d'une inscription, par le détenteur et sous sa responsabilité, par une saisie en ligne sur l'espace dédié aux détenteurs, sur le site internet de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie.
<b>Tétras-Lyre</b>	15 septembre 2024	11 novembre 2024	Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Chasse autorisée aux seuls bénéficiaires d'un plan de chasse individuel et dans les conditions d'exécution fixées par celui-ci et selon les dispositions portées dans le SDGC 2024-2030. Chaque tétras-lyre fera l'objet d'une inscription, par le détenteur et sous sa responsabilité, par une saisie en ligne sur l'espace dédié aux détenteurs, sur le site internet de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie.
<b>Perdrix Bartavelle</b>	15 septembre 2024	11 novembre 2024	Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Chasse autorisée aux seuls bénéficiaires d'un plan de chasse individuel et dans les conditions d'exécution fixées par celui-ci et selon les dispositions du SDGC 2024-2030. Chaque perdrix bartavelle fera l'objet d'une inscription, par le détenteur et sous sa responsabilité, par une saisie en ligne sur l'espace dédié aux détenteurs, sur le site internet de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie.
<b>Lagopède alpin</b>	15 septembre 2024	11 novembre 2024	Chasse autorisée les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés selon les dispositions portées dans le SDGC 2024-2030. Chaque lagopède fera l'objet d'une inscription, par le détenteur et sous sa responsabilité, par une saisie en ligne sur l'espace dédié aux détenteurs, sur le site internet de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie.
<b>Blaireau</b>	Ouverture générale	15 janvier 2025	
<b>Toutes autres espèces de gibier sédentaire</b> non mentionnées ci-dessus	Ouverture générale*	Clôture générale	<b>* Hors conditions spécifiques fixées par l'article R 424-8 du code de l'environnement pour le renard</b>
<b>Oiseaux de passage Gibier d'eau</b>	Les dates d'ouverture et fermeture de ces espèces ainsi que les conditions spécifiques de chasse sont fixées par le ministre chargé de la chasse. Sur le domaine public géré par le GIC Basse Savoie-Bugey, la chasse du gibier d'eau ouvre à 8h00 le jour de l'ouverture.		
<b>Bécasse des bois</b>	Carnet de prélèvement ou saisie des données sur l'application dédiée "ChassAdapt" obligatoire. Le prélèvement maximal autorisé est de 30 bécasses pour toute la saison et par chasseur, avec un maximum de 6 bécasses par semaine et un maximum de 3 bécasses par journée de chasse durant la période du 8 septembre 2024 au 31 décembre 2024 et de 3 bécasses par semaine à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025.		



## ACCUEIL DE JANE COZETTE DIRECTRICE DE LA FDC DE LA RÉUNION

Dans le cadre d'échanges entre Fédérations départementales des Chasseurs, la Savoie a accueilli Mme Jane COZETTE, jeune directrice de la Fédération départementale des Chasseurs de la Réunion du 26 au 30 février 2024.

Cette semaine d'échange a été placée sous le signe de la présentation de la gestion administrative, financière et technique d'une Fédération de métropole.

Séances théoriques en salle et pratiques sur le terrain ont permis d'une part de montrer toutes les activités en lien avec l'organisation de la chasse et d'autre part de présenter les installations dont dispose la FDC Savoie.

Entre autres activités, Mme COZETTE a ainsi pu participer à des reprises de bécasse, des comptages de lièvres au phare, à la découverte des techniques d'analyses génétiques pour le suivi de la faune sauvage et également à prendre part à la préparation des candidats au permis de chasser.

Cette semaine a été riche en échange ! La FDC Savoie a été honorée d'avoir été choisie pour accueillir Mme Jane Cozette !

## UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION CYNÉGÉTIQUE EN PRÉPARATION

Chaque Fédération départementale des Chasseurs doit mettre en place un schéma départemental de gestion cynégétique tous les 6 ans. Instauré par la loi chasse de juillet 2000, la FDC Savoie est en train de finaliser la quatrième feuille de route départementale.

### Que prévoit un schéma départemental de gestion cynégétique ?

Le texte législatif prévoit notamment :

- Des plans de chasse et des plans de gestion ;
- Des mesures relatives à la sécurité des chasseurs et des non chasseurs ;
- Des actions en vue d'améliorer la pratique de la chasse : P.M.A., régulation des prédateurs, aménagements des territoires, lâchers de gibiers de repeuplement, recherche au sang du gibier blessé, prescriptions relatives à l'agraineage du sanglier ;
- Le suivi sanitaire du gibier.

Une consultation des détenteurs de droit de chasse ainsi que de l'ensemble des partenaires concernés par notre activité a été réalisée : associations spécialisées, DDT, ONF, chambre d'agriculture...

### Vers quelles mesures s'achemine-t-on pour la période 2024/2030 ?

Le contexte du quatrième schéma s'inscrit dans la continuité des 3 précédents avec comme objectif une simplification des mesures de gestion de la chasse pour une meilleure lisibilité de la pratique.

Voici quelques mesures qui pourront voir le jour pour la prochaine période :

- Chasse du sanglier : simplification des modalités de chasse avec la suppression de la distinction des massifs rouges et verts devenue désuète ;
- Recueil des tableaux de chasse petits gibiers : aller vers un carnet unique ;
- Chasse des petits gibiers de montagne : harmoniser les modalités de chasse avec les départements voisins et se prémunir des futurs contentieux en développant de nouvelles méthodes de comptage ;
- Sécurité à la chasse : simplifier la signalisation des chasses en suivant la réglementation nationale et en gardant uniquement les panneaux officiels de bords de routes goudronnées.

## INTERVIEW POUR SEASONS

David CHAIGNON, l'animateur vedette de la chaîne de chasse et de pêche Seasons, est venu en Savoie interroger Régis CLAPPIER, le Président de la Fédération et Philippe AULIAC, technicien cynégétique sur le sujet des petits gibiers de montagne. Entre les contentieux, la pratique de la chasse et le suivi des espèces de nombreux sujets ont été abordés.





# LA CHASSE EN FRANCE AUJOURD'HUI ET DEMAIN, PLUS QU'UNE PRATIQUE

L'étude sur la chasse commandée par la Fédération nationale des Chasseurs dresse un état des lieux sur la chasse et les chasseurs en 2023. Cette étude a été réalisée par la sociologue, Marie-Laetitia des Robert, docteur en sociologie avec la contribution Xerfi specific.

## La sociologie des chasseurs

Près de 42% des chasseurs ont moins de 55 ans en 2023 et 27% d'entre eux ont moins de 45 ans. Les jeunes de moins de 25 ans font part d'un regain d'intérêt pour la pratique. Ils représentent un peu plus de 5% des chasseurs. Fait marquant, ils sont tout aussi nombreux qu'en 2014. Les femmes représentent 3,3 % des chasseurs en 2023. 50 % des chasseurs sont en activité. La sociologie des chasseurs se caractérise par une grande diversité socioprofessionnelle et générationnelle.

## La chasse, une pratique positive pour l'économie française

Quelques chiffres clé :

- 4,2 milliards d'euros de dépense en 2022-2023 ;
- 3,6 milliards d'euros de contribution au PIB de la France en 2022 ;
- La filière chasse contribue à hauteur de 1,6 milliard d'euros au budget de l'État et des Collectivités.

## Les chasseurs, des citoyens engagés !

87% des chasseurs, soit 800 000, sont des acteurs engagés au service de la chasse, de la sauvegarde de la biodiversité, du territoire ou d'actions socio-culturelles. Ils consacrent 27 jours de bénévolat dédiés aux milieux, aux espèces et enfin 2 jours d'actions socio-culturelles.

Les motivations environnementales des pratiquants sont fortes : être en contact avec la nature constitue la première motivation.

Parmi les principales priorités des chasseurs figure la contribution à une chasse encore plus durable et responsable. L'amélioration de la sécurité est donnée comme condition *sine qua non* à une coexistence de tous les usages au sein des territoires. Les chasseurs revendiquent leur appétence à se former tant sur les questions de sécurité que de développement de compétences autres.

Tous les résultats de l'étude sont disponibles sur :



## TOUR DE FRANCE DU PRÉSIDENT SCHRAEN

Comme chaque année le Président National Willy SCHRAEN a réalisé son tour de France en compagnie d'une partie de l'équipe professionnelle de la FNC et de son Directeur Nicolas RIVET.

Le 29 février était l'occasion de rencontrer les Directeurs et les élus de la Région AuRA afin de préparer les différents thèmes du congrès national. Une actualité riche aussi bien en matière de gestion de gibier, des dossiers juridiques que de la communication après du grand public et des chasseurs.

Le maître mot restant une défense active de la chasse et des chasseurs, avec la nécessité absolue de rester solidaires !





# BILAN DES PLANS DE CHASSE GRANDS GIBIERS

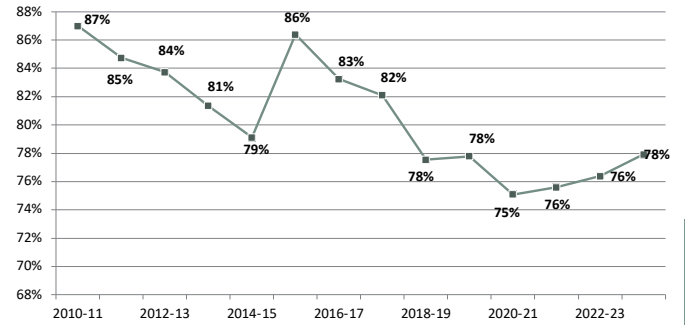
Les attributions de plans de chasse 2023/2024 ont été fixées dans la continuité des saisons précédentes avec une stabilité pour le chevreuil et le chamois, une légère hausse pour le cerf et une baisse pour le mouflon.

## Cerf Élaphe

Le tableau de chasse départemental dépasse à nouveau la barre des 2000, il est en augmentation de 10% par rapport à la saison précédente. Le taux de réalisation augmente de 2 points.

UNITÉ DE GESTION	Attribution	Réalisation	% Réalisation
ALBANNE-TÉLÉGRAPHE	150	116	77%
BASSE TARENTEAISE	186	157	84%
BAUGES	143	82	57%
BEAUFORTAIN	120	108	90%
BELLE ÉTOILE	8	6	75%
CHARTREUSE	76	57	75%
ENCOMBRES	178	159	89%
ÉPINE	48	9	18%
GLANDON	138	109	79%
GRAND ARC	71	46	65%
HAUTE MAURIENNE	327	265	81%
HAUTE TARENTEAISE	111	102	92%
HURTIÈRES-MONTRAILLAN	188	118	63%
LAUZIÈRE	96	82	85%
MOYENNE TARENTEAISE	212	188	89%
REVAR-PLATEAU DE LA LEYSSE	115	65	56%
TROIS VALLÉES	456	380	83%
VAL D'ARLY	53	36	68%
<b>Total</b>	<b>2 676</b>	<b>2 085</b>	<b>78%</b>

Évolution des taux de réalisation des plans de chasse cerfs de 2010 à 2023

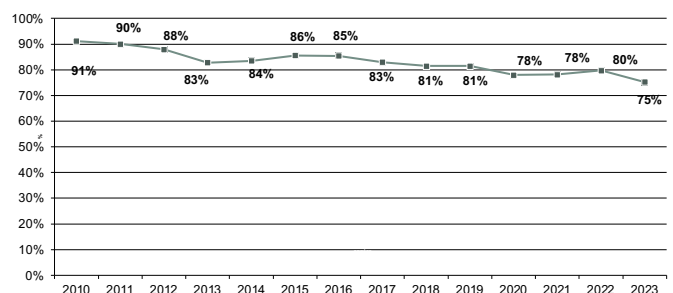


## Chevreuil

Malgré une stabilité des attributions, les tableaux de chasse chevreuils sont encore en baisse de 5%. Le taux de réalisation chute également de 5 points.



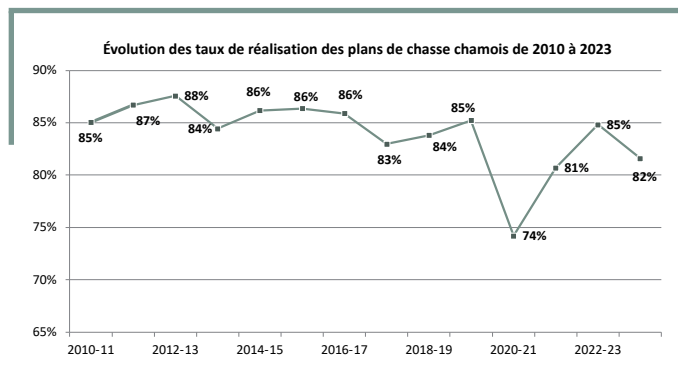
Évolution des taux de réalisation des plans de chasse chevreuil de 2010 à 2023



UNITÉ DE GESTION	Attribution	Réalisation	% Réalisation
AIGUILLES D'ARVES	146	117	80%
ARAVIS	46	26	56%
BASSE-SAVOIE	186	145	78%
BAUGES	229	162	70%
BEAUFORTAIN	178	122	68%
BELLEDONNE	51	41	80%
BELLE ÉTOILE	65	56	66%
BELLE PLINIER	24	15	62%
BISANNE	101	65	64%
CHAPIEUX	56	51	91%
CHARTREUSE	191	151	79%
CHAUTAGNE	127	97	76%
ENCOMBRES	143	114	79%
ÉPINE	325	215	66%
GRAND ARC	115	88	78%
GRAND CHATELARD	45	36	80%
HAUTE MAURIENNE	118	89	75%
HURTIÈRES	133	98	74%
LA SAULIRE	38	28	74%
LAUZIÈRE	94	74	78%
MALGOVERT	54	53	98%
MONT JOVET	166	107	64%
MONTRAILLAN	101	82	81%
PARRACHÉE	26	21	81%
REVARD	255	202	79%
SETAZ	34	27	79%
SUD-OUEST-BAUGES	181	136	75%
<b>Total</b>	<b>3 229</b>	<b>2 431</b>	<b>75%</b>

## Chamois

Le taux de réalisation est légèrement en baisse cette année avec un prélèvement de chamois supérieur au chevreuil pour la deuxième année consécutive.



UNITÉ DE GESTION	Attribution	Réalisation	% Réalisation
AIGUILLES D'ARVES	176	159	90%
ARAVIS	127	84	66%
BAUGES	217	199	92%
BEAUFORTAIN	369	339	92%
BEC ROUGE	42	39	93%
BELLECOTE	8	4	50%
BELLEDONNE	184	175	95%
BELLE ÉTOILE	56	55	98%
BELLE PLINIER	58	47	81%
BISANNE	120	100	83%
CHAPIEUX	43	36	83%
CHARBONNEL	63	58	92%
CHARTREUSE	93	77	83%
DENT PARRACHÉE	79	49	62%
EAUX NOIRES	89	75	84%
ENCOMBRES	195	156	80%
ÉPINE	155	105	67%
GALOPPE	36	28	78%
GRAND ARC	58	50	86%
GRAND BEC	27	23	85%
GRAND CHATELARD	76	74	97%
GROS FOUG CLERGEON	60	44	73%
HURTIÈRES	32	20	62%
JULIOZ	24	13	54%
LAUZIÈRE	181	166	91%
MARGÉRIAZ	64	42	65%
MONT CENIS	91	69	76%
MONT JOVET	48	40	83%
MONT POURRI	43	42	97%
REVARD	58	44	76%
RIVE DROITE DE L'ARC	55	40	73%
ROC DES BOEUFs	10	6	60%
ROSSANNE/COLOMBIER	40	38	95%
SANA	17	9	53%
SASSIÈRE	40	37	92%
SETAZ	108	93	86%
<b>Total</b>	<b>3 137</b>	<b>2 560</b>	<b>81%</b>





© G. SAINT-GERMAIN

### Mouflon

La diminution du mouflon se poursuit sur l'ensemble des massifs avec la disparition de l'espèce sur certains massifs.

UNITÉ DE GESTION	Attribution	Réalisation	% Réalisation
BAUGES	54	3	5%
CHARTREUSE	11	5	45%
BELLE ÉTOILE	5	2	40%
ENCOMBRES	6	0	-
FORÊT D'AIGUEBLANCHE	14	6	43%
MONT JOVET	8	1	12%
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>17</b>	<b>19%</b>

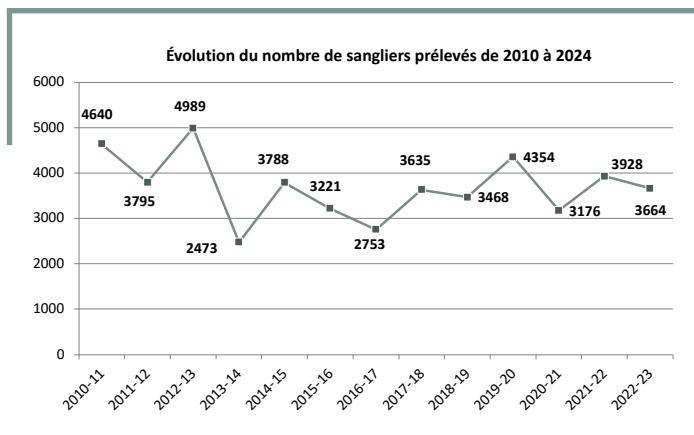
### Sanglier

Le tableau départemental de sangliers est légèrement inférieur à la moyenne, en baisse de 3% par rapport à l'année dernière.



© DGEST

UNITÉ DE GESTION	Attribution	Réalisation	% Réalisation
ALBANAIS	143	92	155
ARVAN VILLARDS	142	141	101
BASSE SAVOIE	237	154	196
BAUGES	121	90	76
BEAUFORTAIN	269	194	183
BELLE ÉTOILE	31	47	41
BELLEDONNE HURTIÈRES	425	585	490
CHARTREUSE	179	119	147
CHAUTAGNE	307	201	211
COMBE DE SAVOIE	82	113	93
ENCOMBRES	104	83	97
ÉPINE	433	361	461
GRAND ARC	316	325	266
HAUTE MAURIENNE	17	13	7
HAUTE TARENTEISE	43	43	42
LAUZIÈRE	107	90	79
MODANAIS	31	19	31
MONTRAILLAN	97	127	88
MOYENNE MAURIENNE	67	52	38
MOYENNE TARENTEISE	146	140	177
REWARD	134	135	134
SUD OUEST BAUGES	259	257	203
TROIS VALLÉES	177	182	156
VAL D'ARLY	69	101	70
<b>Total général</b>	<b>3 953</b>	<b>3 669</b>	<b>3 542</b>



### Déclaration

Pour rappel, toutes les espèces de grands gibiers doivent être déclarées dans les 48h après le prélèvement sur l'espace adhérents territoire.





© L.GENIN

Une nouvelle étude sur la mise au point d'une méthode de comptage de la gélinotte des bois est en cours en Savoie. Les premiers résultats de l'hiver 2022/2023 sont disponibles. Basée sur le relevé des indices de présence de l'espèce en hiver, cette étude financée par le fonds écocontribution a pour objectif d'élaborer une méthode de suivi.

## Protocole

4 territoires de Savoie sont le lieu d'expérimentation d'une nouvelle méthode destinée à être vulgarisée et étendue à l'ensemble des Alpes avec comme objectif de comparer les sites.

Les territoires sont quadrillés en carrés de 100 m de côté et parcourus à deux reprises selon les deux diagonales, en relevant les indices des gélinottes : traces, crottes, plumes, igloos, places de pouillage, crottiers nocturnes.

Pour la première année et à titre expérimental, les crottes ont été prélevées et analysées dans un laboratoire suisse pour identifier un nombre d'individus différents.

## 41 gélinottes différentes identifiées

Deux informations d'abondance des gélinottes sont disponibles sur les 4 sites, le nombre de carrés avec au moins un indice de présence et le nombre d'oiseaux différents contactés par la génétique.

24 mâles, 16 femelles et une gélinotte de sexe inconnu ont été identifiés au total et 25% des carrés prospectés ont été positifs.

Site	Nombre de carrés positifs/nombre de carrés prospectés	% de carrés positifs	Nombre de gélinottes identifiées
Le Revard	27/74	36%	13
Bonvillard	15/69	22%	13
Les Allues	17/58	29%	11
Macot	10/77	13%	4
<b>Total</b>	<b>69/278</b>	<b>25%</b>	<b>41</b>

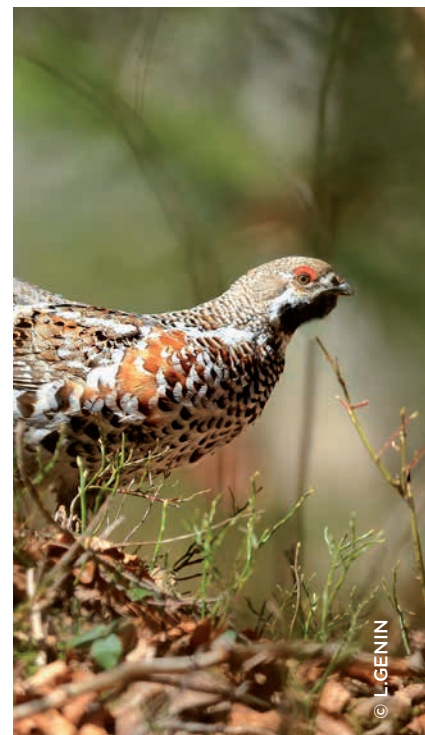
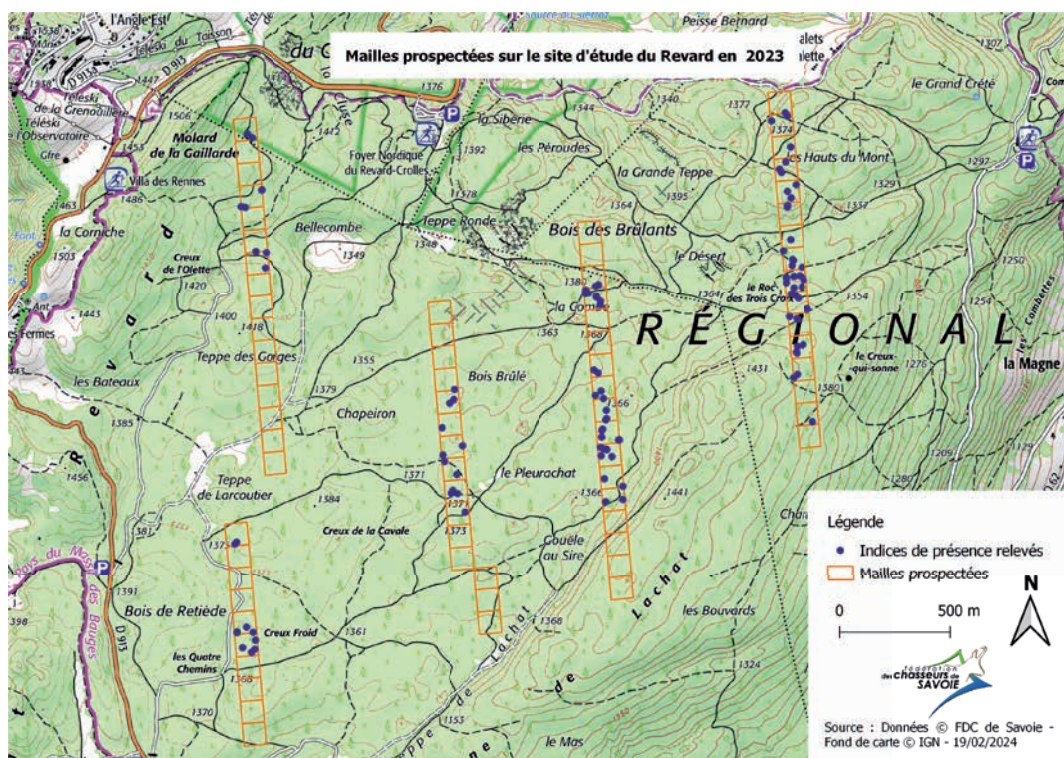
## Analyses des résultats

À part sur le site de Macot moins riche en gélinotte, il n'y a pas de lien entre le nombre d'oiseaux différents identifiés par la génétique et le pourcentage de carrés positifs.

La méthode va une nouvelle fois être testée au cours de l'hiver 2023/2024 sur 3 sites : Valloire en Maurienne, Hautecour en Tarentaise et Le Revard à nouveau sur des carrés tirés de manière aléatoire.

Sur ce site pilote, l'effet observateur va également être testé par 3 opérateurs qui vont parcourir les différentes mailles dans des conditions similaires.

Enfin, c'est le laboratoire Antagène qui sera chargé des analyses génétiques en remplacement d'un laboratoire suisse.



© L.GENIN

Source : Données © FDC de Savoie - Fond de carte © IGN - 19/02/2024



© D.GEST

## COMPTAGES LIÈVRES BRUNS

Suite aux attaques d'associations anti-chasse que nous avons subies en 2023 sur plusieurs espèces de petit gibier dont le lièvre brun, la FDC de Savoie a décidé de mettre en place des suivis pour cette espèce et plus précisément sur la partie ouest du département. Ces opérations permettront d'apporter des données précises sur l'abondance des lièvres de ce secteur et promouvoir sa chasse.

### Méthode utilisée et intérêts

La méthode utilisée pour ce suivi est l'IKA : Indice Kilométrique d'Abondance. Le principe est de parcourir un itinéraire bien précis à l'aide de véhicules 4 x 4 et de 2 projecteurs longue portée sur 4 soirées en comptant le nombre de lièvres vus.

Le rapport entre le nombre total d'animaux comptés et le kilométrage parcouru permet d'obtenir l'IKA : nombre de lièvres au kilomètre.

L'intérêt majeur de l'IKA étant de suivre les évolutions des populations, il importe absolument de respecter un protocole bien précis, afin qu'au fil des ans l'opération soit reconduite exactement de la même façon.

Lors de ces opérations, les observations d'autres espèces comme les cervidés, sangliers, renards, blaireaux seront aussi comptabilisées.



### Secteurs de comptage

Trois secteurs ont été retenus pour ce suivi :

- 1 secteur sur Albanais/Clergeon : St-Germain-la-Chambotte, Cessens, Chindrieux, Ruffieux ;
- 1 secteur sur Épine Ouest : Marcieux, Verthemex, Meyrieux-Trouet, La-Chapelle-St-Martin, St-Paul-sur-Yenne ;
- 1 secteur sur Basse Savoie : St-Genix-sur-Guiers, Gresin, Avressieux, Rochefort, Verel-de-Montbel.



## ORGANISATION DES COMPTAGES DE CERVIDÉS

La saison de comptage des cervidés bat son plein actuellement, pratique essentielle dans la gestion des espèces. Généralisés en 2009 avec un protocole commun, les comptages de cervidés concernent 14 massifs avec 54 itinéraires qui sont parcourus à 4 reprises.

L'intérêt de réaliser 3 répétitions est de gommer les variations d'effectifs recensés à cause de nombreux paramètres : conditions météo, déplacements des hardes, biais dus aux observations aléatoires des animaux la nuit.

En 2022, les 216 itinéraires parcourus ont permis de recenser plus de 4100 cervidés sur 1400 km. Ce n'est pas le nombre absolu de cervidés qui sera retenu mais plutôt les variations inter annuelles des indices d'abondance qui permettent d'apprécier les tendances d'évolution.

En 2023, les comptages de cervidés ont également permis de défendre la chasse du lièvre qui avait fait l'objet d'un contentieux au tribunal administratif de Grenoble.

À l'occasion de ces comptages, les autres espèces sont notées et des courbes d'évolution du lièvre ont pu être présentées, permettant ainsi d'obtenir gain de cause auprès de la juge administratif.



# BILAN DE LA PREMIERE ANNÉE DU SUIVI DE L'ÉCOPONT DE PORTE DE SAVOIE

Mis en service à la fin de l'année 2022, l'écopont construit par la société APRR est suivi par la FDC Savoie depuis le début de l'année 2023.

## Une bonne fréquentation par la faune locale

La construction au bon emplacement dans le corridor régional Bauges-Chartreuse et la configuration de l'ouvrage ont permis d'observer rapidement une bonne fréquentation de la faune locale sur le pont : chevreuils, sangliers, lièvres, renards, blaireaux, fouines, hermine, chats domestiques mais aussi quelques cervidés ont été flashés lors de leurs fréquents franchissements dans les deux sens de circulation : une biche, deux daguets et un jeune cerf.

Le semis d'une luzerne appétente et la présence d'une mare ont favorisé le passage des animaux qui se trouvent dans les bois environnants.

## Un suivi multi espèces

En plus des observations de la faune locale par le biais des pièges photos, le suivi des hérissons ainsi que des reptiles est également assuré par la FDC Savoie.

Aucun franchissement de hérisson ni de serpent n'a été observé au cours de la première année de suivi.

Le contrat de suivi avec la société d'autoroute va se dérouler encore pendant deux années.



# PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS DANS L'ALBANAIS

Le CISALB s'est porté candidat pour animer un contrat vert et bleu sur le territoire du bassin versant du lac du Bourget. Il rassemble 37 opérations émises par les collectivités et les associations dont l'une est animée par la FDC de Savoie.

## Action

La FDC de Savoie a mené une action participant au maintien de la biodiversité associée au paysage bocager de l'Albanais. En effet, cette région a connu de nombreux changements ces dernières décennies en cause l'urbanisation et le remembrement agricole. Afin d'enrayer cette perte, tant écologique que paysagère, la Fédération a souhaité renforcer les haies bocagères en plantant des arbres fruitiers d'essences locales.

## Plantations

Avec l'aide de la Chambre d'Agriculture, la FDC a proposé la plantation d'arbres fruitiers aux agriculteurs. Ainsi, 18 d'entre eux ont répondu positivement. Et le jeudi 30 novembre 2023, 144 arbres fruitiers : 39 pommiers, 28 pruniers, 24 poiriers, 27 cerisiers et 26 châtaigniers ont été distribués puis plantés, notamment par des étudiants de l'ISETA-ECA de Poisy-Chavanod.

Les paysans façonnent les paysages et les chasseurs les aident dans cette démarche.

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes





© A. RAFFORT

## BILAN DU RÉSEAU SAGIR

**19 cadavres d'animaux ont été acheminés au Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires au cours de l'année 2023.**

### Situation

Les 19 animaux sauvages acheminés au laboratoire se répartissent comme suit : 8 chevreuils, 7 chamois, 1 cerf, 1 sanglier et 2 renards.

Malheureusement le résultat de 6 autopsies n'a pas encore été communiqué.

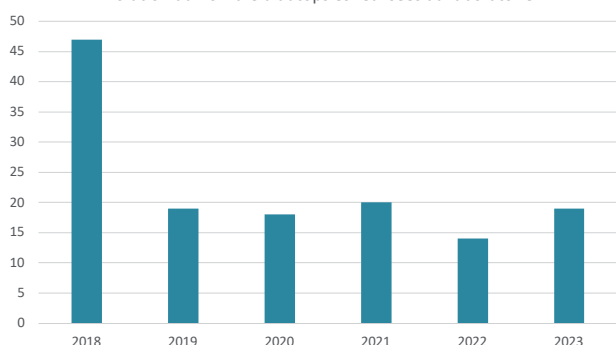
### Causes de mortalité

Les mortalités constatées confirment les mêmes causes que celles des années précédentes. En premier lieu, les affections aux poumons de type bronchopneumonies et les morts d'origine traumatique : collisions avec la circulation automobile, chutes diverses.

En revanche, la mortalité d'un chamois est une première en France avec la maladie du rouget du porc qui est une zoonose d'origine bactérienne qui touche d'habitude les cheptels domestiques comme les porcins ou les agneaux.

Parmi les causes de mortalité observées, il est intéressant de noter que la vieillesse concerne certainement 3 chevreuils, ce qui confirme le peu de pression de chasse exercée sur ce gibier devenu moins prisé en Savoie.

Évolution du nombre d'autopsies réalisées au laboratoire



## DEVENIR RÉFÉRENT EN HYGIÈNE DE LA VENAISON

Le Schéma départemental de gestion cynégétique prévoit que chaque société de chasse compte parmi ses adhérents un référent formé à l'examen d'une carcasse de gibier afin qu'une veille sanitaire soit assurée à l'échelle du département. En ce début d'année 2024, 38 sociétés ne disposent pas encore de référent.

### DATES DE FORMATION

Lors de la parution de ce numéro, une formation aura déjà eu lieu le mercredi 20 mars. Par ailleurs, une seconde date est prévue le mercredi 12 juin au siège de la FDC de Savoie à Bassens de 14h00 à 18h00.

Vous pouvez vous inscrire directement depuis votre espace adhérent en ligne ou contacter la FDC de Savoie.

### CONTENU

La formation est animée par un technicien de la Fédération et un vétérinaire. Les bonnes pratiques et la reconnaissance de pathologies de la faune sauvage sont abordées. Si les conditions sont rassemblées, une carcasse de gibier est éviscérée afin de mettre en pratique les acquis.





## JENA, CHIENNE DE SANG, PETITES PATTES, DEMI-TRUFFE, GRAND NEZ !

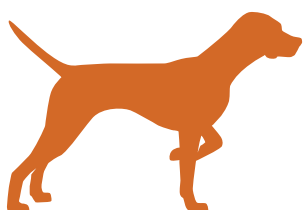
Joël DUCROS - Administrateur de secteur

Début décembre, Daniel JOURDAN est appelé dans l'Albanais pour effectuer une recherche au sang sur une bête rousse blessée la veille. La poursuite se fait avec quelques indices : gouttes de sang, poils aux barbelés. L'affaire se complique, pendant près d'une heure la chienne multiplie les boucles et les lacets.

Et soudain, alors que tout semble perdu, Jena retrouve le défilé, traverse la plaine en direction des marais. À nouveau du sang, la piste est sûre. La remontée le long du canal devient rapide et la chienne se fige au bout de la longe. Pour Daniel, aucun doute, l'animal convoité est tout proche.

Il décide de faire marche arrière pour traverser cet amas végétal. La progression du duo est extrêmement difficile mais après quelques minutes, Jena est au ferme et la bête blessée est stoppée par un tirant sur la voie de fuite pressentie.

Retour au véhicule pour ranger les affaires et ramener le sanglier. En s'approchant de la dépouille de l'animal, la teckel entame une danse endiablée en sautillant sur place pour manifester sa joie après cette recherche fructueuse. Jena la Ballerina est un sacré numéro !



## Confirmation chiens toutes races Argonay (74) ACTRA

Mercredi 21 août 2024  
CECTRA Rue du Fier (Bord de la Filère)

## CHAMPIONNATS D'EUROPE MONTAGNE SETTERS ANGLAIS & POINTER - ARÊCHES-BEAUFORT 2023

Jean-Paul et Chantal GIROLLET - Délégués du Club de Setter anglais Savoie

La compétition s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2023 sur Arêches-Beaufort. La sélection des chiens s'est faite lors des concours organisés dans chaque pays.

Six pays étaient représentés : l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Serbie, la Suisse et la France. 33 Setters anglais et 16 Pointers étaient engagés pour disputer ce Championnat d'Europe.

Le lundi 18 septembre, sous une météo rythmée d'averses, les oiseaux étaient au rendez-vous. Seulement 2 chiens se sont classés : 1er excellent pour un Setter anglais et pour un Pointer, tous deux de l'équipe de France. Les résultats de la journée ont été donnés lors d'un dîner devant une centaine de personnes dont Régis CLAPPIER, Président de la FDC de Savoie.

Le mardi, le temps était de la partie. Trois classements au total : 1 chien Grec et 2 Français.

La remise des trophées s'est faite au chalet de la chasse :

- Championne d'Europe femelle Setter Anglais, Oldarra du moulin du Liort, France, propriétaire et conducteur Nicolas CURUTCHAGUE ;
- Vice-championne d'Europe femelle Setter Anglais, Nouba de Labourie en Baronnie, France, propriétaire et conducteur Thierry CLAVERIE ;
- Championne d'Europe femelle Pointer, Sky des sommets alpins, France, propriétaire et conducteur Damien HISSELLI.
- Champion d'Europe mâle Setter Anglais, Apo di san silvano, Grèce, propriétaire et conducteur Manos MARNEZOS.

Cette manifestation a été organisée en collaboration avec Francis MARTIN, Président de l'ACCA et Christian FRISON ROCHE, Maire de Beaufort. Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à la mise en place et au bon déroulement de cette manifestation !



## LE CERF À TRAVERS NOS TERRITOIRES

Le cerf est un gibier présent dans de nombreux massifs de la Savoie. Il fait la joie des chasseurs que ce soit de voir le travail d'un chien créancé, le beau trophée de certains, où encore les moments de partage qu'offre sa chasse.



### LA CHANCE DU DÉBUTANT

Joël BURGOS - Chasseur

Après seulement 2 semaines de permis de chasser et alors qu'il s'agit seulement de son deuxième jour de chasse, Adrien, invité à Villargerel, a eu l'honneur de prélever un magnifique 12 cors ! Merci à toute l'équipe !



### UNE JOIE PARTAGÉE

Régis CLAPPIER - Président de la FDC de Savoie

C'est accompagné de son fils Paul, au sein de l'ACCA de Saint-André que Franck CAILLET a tiré ce magnifique cerf. Un bon moment de partage, qui a mis en exergue la fierté d'un fils et la joie d'un père.



### UN CADEAU DE NOËL AVEC UN JOUR D'AVANCE

Vincent BRAND - Chasseur de l'ACCA du Pontet

Cette saison 2023-2024, Mathis, 15 ans, était en chasse accompagnée avec son papa Vincent BRAND sur la commune du Pontet. Alors qu'ils étaient à la chasse le 24 décembre, Mathis, malgré sa jeune expérience, a prélevé ce magnifique cerf de 14 cors.

Un cadeau de Noël avec un jour d'avance reçu avec une joie non dissimulée et partagée avec son papa !



### UN BEAU SOUVENIR PARTAGÉ

Andy VILLIOD - Trésorier de l'ACCA de Saint-Martin-de-Belleville

Le 2 novembre dernier sous une légère neige tombante, Christian, chasseur de l'ACCA de Saint-Martin-de-Belleville a prélevé ce magnifique 16 cors. Le souvenir est d'autant plus beau, qu'il est partagé avec son petit-fils Thibault !

### UN 16 CORS À MONTAGNY

Gilbert DUMAS - Administrateur de secteur

Cette saison, Frédéric DARVET, chasseur de l'ACCA de Montagny, a eu la chance de pouvoir tirer ce magnifique cerf de 16 cors au lieu-dit le rocher d'Edouard. Bravo à lui et à son équipe !

## UN BEAU CADEAU POUR SES 80 ANS

Geoffrey FLANDIN - Chasseur de l'ACCA de Bramans

Voici la photo d'Amédée et son joli cerf de 11 cors, prélevé le 25 novembre 2023. Un beau cadeau pour ses 80 ans. Il est tombé net devant le Kopov de l'équipe.



## LE TRAVAIL DE JEUNES TRAQUEURS RÉCOMPENSÉ

Joël BURGOS - Chasseur de l'ACCA de Hautecour

Le 28 octobre, une chasse entre amis à Hautecour a permis de prélever un joli 12 cors. Bravo aux jeunes traqueurs !



## PREMIER CERF POUR L'ACCA DE VEREL-PRAGONDRAN

Ambre COUGOURDAN - Chasseresse de l'ACCA de Verel-Pragondran

Nous avons prélevé le premier grand cervidé de l'ACCA ce dimanche 10 décembre 2023. Ce faon de 60kg entre dans l'histoire de notre société de chasse !



## PREMIER CERVIDÉ SUR LA COMMUNE DE PALLUD

David CARCEY-COLLET - Vice-Président de l'ACCA de Pallud

Le 25 novembre 2023, David et son frère Yannick ont prélevé le premier cervidé sur la commune de Pallud. Une joie qu'ils ont pu partager avec leurs deux garçons : Thomas et Nathan. Il semblerait que la relève soit assurée.

## ENGAGEMENT DES CONDUCTEURS DE SANG

Daniel ARPIN-PONT - Membre du bureau de l'ACCA de Montvalezan



Cette photo illustre le résultat d'une recherche au sang par les conducteurs de sang Sophie CAPUCON et Alain MARGUERETTAZ. C'est grâce à leur professionnalisme et leur persévérance que le faon blessé le matin a finalement été retrouvé. Un grand merci à eux !



## UN BEAU BOUC

Romarc PALLUEL BLANC - Chasseur de l'ACCA de Villard-sur-Doron

Lors d'une belle journée de chasse, Romarc accompagné de Christophe a prélevé ce beau chamois mâle de 16 ans et demi sur la commune de Villard-sur-Doron.

## INVITÉ À MOUTIERS

Gilbert DUMAS - Vice-Président de la FDC de Savoie

Lors de cette saison, Alain BOZON, originaire de Beaufort, a été invité à la chasse à Moutiers par son collègue Jean-Pierre STOPIGLIA. Il a eu l'opportunité de tirer ce chamois, à 100 m, avec une tête bizarre.



## PREMIER SANGLIER EN CHASSE ACCOMPAGNÉE

Jean-Luc DURAND - Chasseur de l'ACCA du Verneil

Le dimanche 22 octobre, Julie 15 ans, en chasse accompagnée, est avec son parrain Julien sur la commune du Verneil. Elle a réussi à tirer son premier sanglier, un mâle de 42 kg vidé.

Un grand merci à toute l'équipe de chasse !



### Test d'Aptitudes Naturelles

## Setter Anglais Rhône Alpes 2024



Chiens âgés de 6 à 36 mois

Séances de Confirmation

date limite Inscription : 8 jours avant événement

- Samedi 20 juillet : 42380 Périgneux - Tan & Confirmation - Bastien Echallier 06 34 14 16 48 - bastien.echallier@laposte.net
- Samedi 27 juillet : 01500 Chateau-gaillard - Tan & Confirmation - Christophe Faure 06 41 88 51 92 - christof0179@hotmail.fr
- Dimanche 4 août : 38870 St Siméon de Bressieux - Journée Régionale Setter Anglais, Tan & Confirmation  
Allain Dessemond 06 87 08 37 24 - allaindessemond@hotmail.com

Pour information : Régionale d'élevage le Dimanche 7 juillet - 01320 Châtillon-la-Palud

www.setteranglais.com



## GÂTÉE POUR CETTE PREMIÈRE SAISON

Carolane CLÉMENT-GUY - Chasseresse

Décidément cette saison Saint-Hubert nous a gâté ! Pour ma première année de chasse, j'ai eu le bonheur de prélever mon premier cerf, un 10 cors irrégulier de 110 kg. Et ma Maman a, quant à elle, prélevé son premier sanglier de 69 kg. Un bonheur bien sûr partagé en famille !





# POINT SUR LES ARMES ET LEUR DÉCLARATION



Les dernières réglementations en matière d'armes à feu.

## Carte européenne d'armes à feu

Depuis le 19 décembre 2023, les détenteurs particuliers d'armes à feu disposant d'un compte SIA, peuvent générer leur carte européenne d'armes à feu : CEAF.

Valable 5 ans, la CEAF est éditable en ligne par le détenteur lui-même via son compte SIA et ce jusqu'à 2 fois par jour sans limite du nombre d'armes inscrites. Cette CEAF dématérialisée fonctionne grâce à un QR Code lisible et contrôlable partout en Europe. Le détenteur peut soit choisir de la présenter en version numérique depuis un smartphone, soit en version papier.

Voici un lien vers un guide d'élaboration d'une CEAF :

<https://www.savoie.gouv.fr/Demarches/Armes/SIA-Chasseur>

## Report de la date de création d'un compte SIA

La date butoir pour l'ouverture d'un compte SIA est repoussée au 31 décembre 2024. C'est une bonne nouvelle pour les chasseurs, qui voient ainsi leur régime aligné sur celui des autres utilisateurs légaux d'armes à feu.

## Autorisation viagère pour les carabines semi-automatiques à chargeur amovible

Les armes pouvant être utilisées à la chasse sont listées dans l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 1986 relatif à divers procédés de chasse. Les armes semi-automatiques à chargeur amovible, qui sont détenues sous le régime "modèle 13" peuvent ainsi continuer, malgré leur sur-classement en catégorie B dans les années 1990, d'être utilisées à la chasse :

- Uniquement avec des chargeurs n'excédant pas deux coups ;
- Et uniquement par la personne dont le nom figure sur le modèle 13 en vertu duquel l'arme est détenue.

# INFRACTIONS RELEVÉES DURANT LA SAISON DE CHASSE

Au cours de la campagne cynégétique 2023/2024, l'Office Français de la Biodiversité a dressé 16 timbres amendes pour manquements à la sécurité dont 5 pour transport d'armes non démontées ou chargées. Malgré les rappels faits par la FDC Savoie certains chasseurs, certes peu nombreux, continuent à ne pas respecter les règles pourtant élémentaires de sécurité.

En outre, 3 timbres amendes ont été dressés pour absence de panneaux de signalisation de chasse collective...



## DECATHLON ALBERTVILLE

Une alimentation de qualité pour votre compagnon par SOLOGNAC



**CROQUETTES CHIEN ADULT ESSENTIAL 12KG**  
La recette Adult Essential (24% protéines, 12% matières grasses) a été spécialement conçue pour les chiens de toutes races ayant une activité physique modérée. Réf. 8796231  
★★★★★ 4,38/5 **45€**



**CROQUETTES CHIEN ADULT SPORTIVE 12KG**  
La recette Adult Sportive (29% protéines, 18% matières grasses) a été spécialement conçue pour les chiens de toutes races ayant une activité physique régulière. Réf. 8796232  
★★★★★ 4,17/5 **50€**



**CROQUETTES CHIEN ADULT AGNEAU-RIZ 12KG**  
La recette Adult Lamb Rice (26% protéines, 16% matières grasses) a été spécialement conçue pour les chiens sensibles de toutes races ayant une activité modérée. Réf. 8796233  
★★★★★ 4,5/5 **55€**

# 10€ DE REMISE IMMÉDIATE

À PARTIR DE 60€ D'ACHAT

SUR L'UNIVERS DU CHIEN DANS LE RAYON CHASSE

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON.

Valable pour les détenteurs d'un compte fidélité Decathlon, uniquement dans votre magasin Decathlon Albertville, jusqu'au samedi 01/06/2024. L'univers du chien inclus les produits des familles : collier de repérage GPS, collier de dressage, colliers beepers, colliers anti-aboiement, colliers anti-fugue, gilets de protections, croquettes, colliers, laisse, harnais, caisses de transport, tapis, clochettes, sifflets et soins du chien

## DECATHLON ALBERTVILLE



# RENOUVÈLEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Cette année, l'ensemble des ACCA de Savoie sont concernées par le renouvellement intégral de leur conseil d'administration, disposition déclinée à l'article 10 des statuts des ACCA. La marche à suivre est la suivante :

**1.** Le conseil d'administration actuel prépare, comme chaque année, la future assemblée générale ordinaire : proposition de règlement intérieur, validation des comptes...

**2.** L'Assemblée générale est convoquée de manière habituelle : affichage en mairie 10 jours à l'avance + convocation annexe par mail... À l'ordre du jour de cette convocation doit apparaître, outre les dispositions habituelles, le renouvellement du conseil d'administration en fin de séance.

**3.** Le conseil d'administration actuel anime l'Assemblée générale puis en fin de séance procède au renouvellement du conseil d'administration :

- a.** Le cas échéant, vote de l'évolution du nombre de membres siégeant au conseil d'administration : 3, 6 ou 9 membres obligatoirement ;
- b.** Recueil des candidatures. Le scrutin de liste majoritaire n'est pas possible ;
- c.** Votes à bulletin secret obligatoire (Art.2 du règlement intérieur) ;
- d.** Dépouillement des votes ;

**e.** Les candidats recueillant le plus de voix sont élus membres du conseil d'administration pour 3 ans. Ils se réuniront après l'Assemblée générale pour se répartir les rôles : Président, trésorier, secrétaire... et formeront ainsi le bureau ;

**f.** Le nouveau conseil d'administration se chargera des modifications administratives auprès du greffe des associations et de la FDC 73.

Le conseil d'administration doit être composé d'au moins 2/3 de membres titulaires du permis de chasser parmi lesquels 1/3 au plus de chasseurs extérieurs.

**Nature Dog 73**  
Alimentation du chien - Equipement du chasseur

ALPES PRO 28 / 16  
ARTIC PRO 30 / 20  
CHIOT 30 / 21  
PUPPY 30 / 22  
JUNIOR 28 / 18

15 Kg

TRABALDO  
PERCUSSION  
ProHunt  
BERETTA  
GARMIN

594 route des bons prés,  
ZAC du Héron 73110 ROT HERENS

04 80 47 06 21

naturedog73

# QUELQUES ARTICLES DE CHASSE DU CATALOGUE DE MANUFRENCE

**CARTOUCHES CHARGÉES "M"**  
**A PLOMB MÉTRIQUE RAPIDE**

**BANC D'ÉPREUVE**  
 DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES ET CYCLES  
 DE SAINT-ÉTIENNE  
**CONTRÔLE**  
 DES CARTOUCHES CHARGÉES  
 Pressions & Vitesses vérifiées  
 Le Chef Contrôleur.

Livrées en boîtes de 10 cartouches de même quai et de même chargement. Ces boîtes sont scellées modèle ci-contre, attestant qu'elles font partie d'un contrôlé au double point de vue de la sécurité et de la précision.

**A CROISILLONS DISPERSANTS**

*Pour le tir à courte distance  
 Idéale à l'ouverture, quand  
 le gibier part de près.*

Le croisillon augmente la dispersion des plombs et les chances d'atteintes. La gerbe obtenue est très régulière dans son écartement.

Ces cartouches sont du type 4-60 T décrit page 83, mais la charge de plomb est divisée en 4 parties égales par un croisillon dispersant en carton dur. Avec un canon choke et à courte distance, la gerbe meurtrière correspond à celle d'une cartouche normale à 35 mètres. Ces cartouches livrées par 10 en boîte carton scellée par deux timbres de contrôle sont chargées en plomb n° 4-6-7 et 8 seulement (le préciser).



Quelques articles de chasse d'un catalogue de la Manufrance, manufacture française d'armes et cycle à Saint-Étienne, datant de 1960. Catalogue qui faisait tant rêver nos aïeux...

MANUFRENCE, SAINT-ÉTIENNE (Loire)

Un fusil qui justifie admirablement son nom

## fusil "ROBUST"

A ÉJECTEUR AUTOMATIQUE

Tous nos fusils ROBUST portant les marques et inscriptions ci-dessous. Notre marque de fabrication : L'oiseau en vol. L'inscription : Fusil ROBUST. Notre raison sociale : MANUFRENCE S.A. La marque (ROBUST) sur la lunette.

**FERMETURE A VERROU RATIONNEL ET DEUX VERROUS SUPPLÉMENTAIRES**

N° 234 Canon acier spécial bronzé noir de guerre, — inté-rieur PARACHROME, — longueur 0,70, chambre pour l'emploi des douilles de 65 % et 70 % — calibre 18 ou 12 (l'indiquer en commandant) — choke-bored perfectionné à gauche et demi choke-bored perfectionné à droite assurant le maximum de portée efficace — bande liment striée avec prolongement s'engrénant dans la bascule — ÉJECTEUR AUTOMATIQUE — bascule acier traité — fermeture à verrou rationnel et deux verrous supplémentaires — pièces métalliques décorées de légères gravures et trempées jaspées — pièces intérieures interchangeables et perfectionnées — verrou de sûreté — devant démontable à pousser — crosse en beau noyer poncé, forme anglaise ou pistolet — plaque de crosse caoutchouc plastique — BRETELLE AUTOMATIQUE — poignée et devant quadrillés — tir réglé en hauteur et en direction, — Utilise toutes les poudres de chasse. Prix franco..... **680 NF**

Pour fusil n° 234 avec canon droit rayé, pour la dispersion du plomb dans le tir du lapin, de la becasse et la chaise sous bois (voir page 15).  
 Supplément..... **32 NF**

N° 234 L, MODÈLE SPÉCIAL A CANON LONG, même modèle que le n° 234 ci-dessus, mais canon calibre 12 seulement, longueur 0,76, chambre pour l'emploi des douilles de 65 % et 70 % de longueur. Ce modèle d'arme convient tout particulièrement pour le tir de la sauvagine ainsi que pour la chasse en plaine, en arrière-plan, lorsque le gibier, plus aguerri, part toujours de loin.  
 Nous le recommandons également aux chasseurs d'outre-mer et de l'étranger.  
 Prix franco..... **705 NF**

POUR TRANSMISSION DES COMMANDES, voir page 2 couverture.  
 POUR MODE DE PAIEMENT, voir page 5.  
 VENTES À CRÉDIT, VOIR PAGE 7

Nos fusils sont garantis pendant CINQ ANS dans les conditions indiquées page 12.  
 Voir page 14 le fac-similé du certificat livré avec l'arme.

Avec un BON FUSIL, il faut de BONNES CARTOUCHES, voir page 81 et suivantes.  
 Nettoyage et entretien des armes, voir pages 93 et 94.

MAGASIN À PARIS, MARSEILLE, LYON, TOULOUSE, BORDEAUX, NICE, NANTES, LILLE, NANCY, ROUEN, CLERMONT-FERRAND, AVIGNON, TOULON, VALÉRIE.

## HABILLEMENT

Vous trouverez dans les pages qui suivent une gamme très complète de vêtements de chasse, pêche, camping, plage, ville, travail, à l'usage des adultes et à leur vieillesse. Vous aimez le confort et la solidité ? un vêtement dans la coupe à très haute parure des spécialistes, réalisé dans des tissus ou draperies sélectionnés avec le plus grand soin et à un prix qui sera une véritable économie pour votre budget, rien de plus simple, voir page 207.

### COSTUMES DE CHASSE modèles classiques, solides, de PRIX AVANTAGEUX

**CÔTELE MARRON**

**CÔTELE GRIS**

**VELOURS CÔTELE**

Costume de chasse et de travail en cotéle coton imperméabilisé, intérieur gratté comprenant :  
 Une veste carnière forme droite, col transformable, manches à paves, 4 poches, plissées à rabat boutons, 1 poche intérieure, veste poche carnière toile imperméabilisée doublant le dos, boutons fantaisie.  
 Une culotte forme anglaise, double fond, poche revolver, poche gousset, ceinture à passants, jambes à boutons.  
 63-216. La veste marron chiné..... 45,00  
 63-217. La veste gris chiné..... 45,00  
 63-218. La culotte marron chiné..... 32,50  
 63-219. La culotte gris chiné..... 32,50  
 Pantalon droit assorti, coupe droite, sans revers au bas, 1 poche revolver.  
 63-220. Marron chiné..... 29,90  
 63-221. Gris chiné..... 29,90

Costume de chasse et de travail en cotéle et épais velours cotéle coton, nappé, qualité extra-supérieure, traitement imperméabilisant :  
 Une veste carnière classique, forme droite, col écharpe, entièrement doublée (sans revers) à l'intérieur, manches doublées triple, 4 grandes poches à rabat boutons, 1 poche intérieure, veste poche carnière en toile imperméabilisée doublant tout le dos, boutons fantaisie avec ajouts classés en relief, sans revers.  
 Une culotte assortie, forme anglaise, double fond, poche gousset et poche revolver, ceinture à passants, jambes à boutons. Coupe classique et pratique.  
 63-231. La veste carnière seule..... 79,50  
 63-232. La culotte seule..... 46,50  
 63-233. Pantalon droit en velours cotéle assorti, à ceinture classique, sans revers, sans boutons ni boutons-ci-dessus, tous à renforts cuir, etc..... 43,50

Costume de chasse solide et classique en forte et coton imperméabilisé à usage très serré, un finet, qualité de très grand usage comprenant :  
 Une veste classique droite, col revers portant un bouton, 4 poches, 2 grandes poches à rabat boutons, 1 poche intérieure, veste poche carnière en toile imperméabilisée doublant le dos, 4 grandes poches à rabat boutons, 1 poche intérieure, veste poche carnière en toile imperméabilisée doublant tout le dos, boutons fantaisie avec ajouts classés en relief, sans revers.  
 Une culotte assortie, forme anglaise, ceinture sans, poche revolver, 1 poche gousset, jambes à boutons.  
 63-234. La veste carnière seule..... 57,00  
 63-235. La culotte seule..... 34,50  
 63-236. Pantalon droit assorti, coupe ville main droite, sans revers, ceinture à passants..... 31,00  
 63-237. Culotte assortie, forme anglaise, ceinture sans, poche revolver, 1 poche gousset, jambes à boutons, poche de côté à rabat et soufflet, les jambes à fermeture à glissière..... 35,00

Costume de chasse et de travail en cotéle et épais velours cotéle coton, nappé, qualité extra-supérieure, traitement imperméabilisant :  
 Une veste carnière classique, forme droite, col écharpe, entièrement doublée (sans revers) à l'intérieur, manches doublées triple, 4 grandes poches à rabat boutons, 1 poche intérieure, veste poche carnière en toile imperméabilisée doublant tout le dos, boutons fantaisie avec ajouts classés en relief, sans revers.  
 Une culotte assortie, forme anglaise, double fond, poche gousset et poche revolver, ceinture à passants, jambes à boutons. Coupe classique et pratique.  
 63-238. La veste carnière seule..... 79,50  
 63-239. La culotte seule..... 46,50  
 63-240. Pantalon droit en velours cotéle assorti, à ceinture classique, sans revers, sans boutons ni boutons-ci-dessus, tous à renforts cuir, etc..... 43,50

NOUS ALÉPHONS FRANÇAIS, sur demande accompagnée d'un timbre à 0,25 NF, les échantillons des tissus utilisés pour les vêtements et costumes.

IMPORTANT. — Les prix ci-dessus s'entendent jusqu'à 112 % de tour de poltrine ou de tour de ceinture et pour les longueurs normales qui correspondent à la taille de 115 à 120 %, de tour de poltrine ou de ceinture prévoir un délai de livraison d'un mois et un supplément de prix de 10 % au-dessus de la taille de 120 %.

NOUS SERVI PLUS RAPIDEMENT, SI VOUS UTILISEZ NOS FEUILLES SPÉCIALES DE COMMANDE

FÉDÉRATION  
DES CHASSEURS  
DE SAVOIE

**BÉNÉFICIEZ DE CETTE RÉDUCTION**  
VALABLE JUSQU'AU 10 JUIN 2024

dès maintenant via ce QR code avec le code promo GAME\_SAV



**15€** au lieu de 18€ pour une journée (vendredi, samedi ou dimanche)  
**24€** au lieu de 27€ le billet 3 jours

# LE PLUS GRAND SALON DE LA CHASSE

ANCGG-AEVT LES PLUS BEAUX  
**TROPHÉES DE**  
CHAMPAGNE-ARDENNE

# Game Fair

EN LOIR-ET-CHER

**14-15-16 JUIN 2024**  
LAMOTTE-BEUVRON - SOLOGNE

 **CHASSEUR**.COM

PARTENAIRE MAJEUR

gamefair.fr



Nature Dog



DiotSiaci  
CORTEZ D'ASSURANCES  
PARTENAIRE DU MONDE  
DE LA CHASSE



Entre  
chasseurs.com



GÉRARD BERTRAND

Connaissance de la  
**CHASSE**

Chassons.com

3 centre  
val de Loire



bleu

Chasse  
Spéciale

bvt

la Nouvelle  
République  
Vous êtes Ensemble



PARC



GIRONDE  
FRANCE